

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1915)**

Heft 21

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Les locomotives électriques des Chemins de fer Rhétiques construites par les Ateliers d'Oerlikon.* (suite et fin, planches N° 9). — *Hydrographie* (suite et fin). — La lutte contre les champignons du bois. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — *Bibliographie.*

Les locomotives électriques des Chemins de fer Rhétiques construites par les Ateliers d'Oerlikon.

(Suite et fin)¹
(Planche N° 9).

Les locomotives de 600 HP, système Oerlikon.

Pour les locomotives N° 351 et 352 le cahier des charges comportait les données suivantes :

Système de traction	alternatif monophasé
Tension moyenne du fil de contact	10 000 volts
Variation normale de tension	$\pm 10 \%$
Fréquence	$16 \frac{2}{3}$
Valeurs limites de la fréquence	15-18
Largeur de la voie	1000 millimètres
Pente maximum	25 ‰
Rayon de courbure minimum en tranchée	100 mètres
Rayon de courbure minimum en aiguille	80 mètres
Pression maximum sur l'essieu	11 tonnes
Vitesse maximum	50 km/heure
Hauteur maximum de l'arête supérieure de l'archet, le fil de prise étant dans la position la plus élevée	6,4 m.

Hauteur maximum de l'arête supérieure de l'archet pour la position la plus basse du fil de prise 4,05 m.

Les conditions concernant la puissance étaient les suivantes :

La locomotive devait pouvoir remorquer un train de 200 tonnes durant trois fois le trajet aller et retour Schuls-Saint-Moritz avec arrêts à Schuls et à Tarasp, correspondant aux minima fixés par l'horaire à ces stations.

La tension moyenne d'alimentation était de 10 000 volts. Aucune partie de l'équipement électrique ne devait acquiesciter une température supérieure aux températures tolérées par le « Standard » des Electriciens Allemands de 1910.

Etant données ces conditions sévères, la puissance unitaire au rail de la locomotive fut calculée sur la base de 600 HP. Ce chiffre correspond, pour une vitesse de 28 kilomètres à l'heure, à un effort de traction de 5760 kilogrammes à la périphérie de la roue, nécessaire pour assurer la marche à cette vitesse d'un train de 180 tonnes sur pente de 25 ‰ .

Comme effort maximum au démarrage (sur pente et dans des conditions de marche difficiles) on exigeait 1,5 fois l'effort normal. Cela correspond, rapportée à tout le train, à une accélération du convoi d'environ 15 cm/sec^2 en montée de 25 ‰ et de 25 cm/sec^2 en palier. Les moteurs devaient fonctionner pratiquement sans étincelles, même dans les conditions de démarrage les plus difficiles.

Les dimensions, poids et autres données de la locomotive conformes au cahier des charges, sont les suivants :

Diamètre des roues motrices	1 070 millimètres.
» » » porteuses	710 »
Diamètre de la circonférence décrite par la manivelle	580 »
Longueur entre tampons	10 800 »
Empattement total	8 200 »
» d'axe en axe	2 400 »

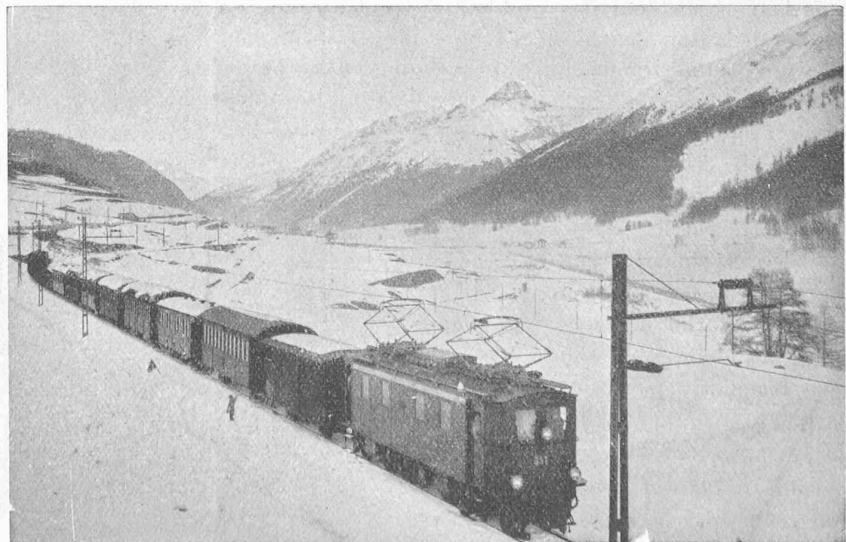


Fig. 1. — Vue d'une locomotive Oerlikon avec train.

¹ Voir N° du 25 octobre 1915, page 229.